

Le 3 mars 2017.

Conformément à l'article ,L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 13 mars 2017** à **19h30**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

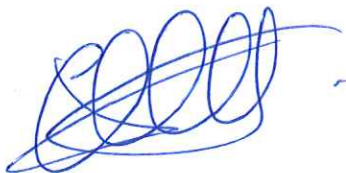
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 30/01/2017 ;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Ecopasseur – rapport d'activités 2016 – approbation ;
04. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2017- Redevance sur l'enlèvement des déchets encombrants;
05. Pacte pour la régénération du territoire de la Province de Liège - adhésion;
06. Organisation de stages - Approbation d'une convention;
07. Fabrique d'Eglise d'Omal – Compte 2015 – approbation ;
08. Plan de stérilisation des chats errants - adoption d'un règlement ;
09. Intercommunale – Approbation de l'ordre du jour de l'AG de la S.C.I.R.L. PUBLIFIN ;
10. Finances – vérification de l'encaisse du Receveur Régional ;
11. ASBL complexe sportif de Geer - Présentation des comptes annuels 2016 ;
12. Courrier « Geerons ensemble » ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

